



BANQUE
WORMSER FRÈRES

RAPPORT ANNUEL 2018

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 15 MAI 2019**

Messieurs	Alain	WORMSER, <i>Président directeur général</i>
	Marcel	WORMSER, <i>Président émérite</i>
	Marc	WORMSER, <i>Directeur général délégué</i>
Mesdames	Béatrice	JOUAN, <i>Administratrice</i>
	Catherine	LUBOCHINSKY, <i>Administratrice</i>
Messieurs	Christian	KLEIN, <i>Administrateur</i>
	François	SIN, <i>Administrateur</i>
	Jacques H.	WAHL, <i>Administrateur</i>
	Gérard	WORMSER, <i>Administrateur</i>
	Guy	WORMSER, <i>Administrateur</i>
	Julien	WORMSER, <i>Administrateur</i>



BANQUE
WORMSER FRÈRES

RAPPORT ANNUEL 2018

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 15 MAI 2019**

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Alors que dans le prolongement de 2017 l'économie mondiale poursuivait en début d'année ses bonnes performances, les Etats-Unis ont soudainement modifié unilatéralement deux paramètres économiques essentiels à même de faire vaciller la confiance des investisseurs :

Le premier vient de la banque centrale américaine qui par quatre reprises en 2018 a augmenté ses taux d'intérêt directeurs. Le niveau atteint de 2,50 % et le rythme trop élevé, 4 hausses de 0,25 % en un an, alors que l'inflation restait en dessous de l'objectif de 2 %, ont été mal appréciés par les marchés. En second lieu les Etats-Unis ont dénoncé unilatéralement les accords commerciaux les liant à la Chine, faisant craindre au monde une guerre commerciale stérile et coûteuse pour tous.

Sur ce dernier point, même si dans la forme on peut regretter l'impétuosité du Président Trump, force est de constater que ces accords avaient besoin d'être revisités. En 50 ans la Chine est passée du statut d'ouvrier du monde, et donc principalement des Etats Unis, à celui de concurrent agressif de ses donneurs d'ordre.

Les facilités douanières qui avaient été accordées à l'Empire du levant pour lui permettre de fabriquer bon marché pour compte de tiers, se devaient d'être revisitées pour que puisse s'instaurer à nouveau une saine concurrence. Ces deux grands pays qui se défient ayant toujours fait du pragmatisme leur crédo politique, à n'en pas douter, un accord sera finalement trouvé. Le plus tôt sera le mieux car les conséquences de cette guerre commerciale n'ont pas tardé à se faire sentir. Dès le dernier trimestre les taux de croissance des économies chinoises d'abord, européennes et américaines ensuite se sont infléchis.

Face à cette situation et pour conserver les acquis de croissance de ces dernières années, une pause dans la normalisation des politiques monétaires s'impose partout dans le monde. En France une partie de nos concitoyens expriment, souvent violemment, leurs craintes du lendemain en portant un gilet jaune. Les motivations de ce mouvement sont hétérogènes, difficiles à identifier, mais une chose est certaine elles expriment principalement un besoin d'une meilleure cohésion territoriale, d'une baisse de la pression fiscale et des dépenses publiques, et d'une minimalisation de l'impact sur le pouvoir d'achat du changement climatique. Collectivement nous devons les rassurer et participer aux solutions.

La baisse brutale des marchés et le ralentissement économique constatés en fin d'année ont eu peu d'impact pour votre établissement, dont l'exercice a été satisfaisant. Nos résultats auraient été encore meilleurs sans les baisses temporaires des bourses mondiales du mois de décembre. Nous sommes confiants que le bon travail accompli au cours de cet exercice dans la composition des portefeuilles et l'allocation d'actifs n'aura pas été vain et qu'il portera ses fruits en 2019.

La décision des Etats-Unis de se retirer de l'accord nucléaire iranien, en novembre, nous a contraints à cesser tous flux avec ce pays ; le monde de la finance dans lequel nous évoluons étant tout aussi sensible aux lois américaines qu'à celles qui s'appliquent en Europe nous n'avons pas d'autre choix.

En dépit de l'impact des facteurs exogènes précités, le résultat annuel de nos différentes activités est correct.

Si l'on exclut l'impact de la baisse des dépôts des entreprises grands comptes pour lesquelles nous assurions des flux avec l'Iran, notre bilan s'accroît au passif par la hausse des dépôts de notre clientèle traditionnelle et ceux résultant de l'activité de notre service en ligne manager.one destiné aux TPE et à l'actif par l'augmentation de l'encours de nos crédits. Le total de nos opérations hors-bilan est sensiblement le même que l'an passé, même s'il reflète deux mouvements en sens inverse, la hausse des engagements donnés pour 5,4 millions correspondant aux offres fermes de crédit non encore tirées par nos clients et une baisse pour 5,3 millions des garanties données aux grands comptes pour assurer leurs marchés à l'exportation.

Notre résultat d'exploitation est stable à 1,88 million contre 1,94 million l'année passée. L'amélioration de notre coût du risque au cours de cet exercice a compensé la baisse de valorisation des actifs détenus pour compte propre et la diminution des commissions de surperformance des mandats de gestion dont nous avons la charge.

La progression de 9 % de notre encours de crédit sans détérioration de notre marge a permis de compenser l'impact dans nos comptes de l'absence de rémunération des dépôts, dû à la persistance, pesante pour les banques, des taux négatifs.

Le développement de l'activité Venture Loan s'est poursuivi harmonieusement avec un accroissement sensible du nombre de dossiers examinés et des encours qui s'établissaient à 5,7 millions d'euros en cette fin d'année contre 3,7 millions d'euros l'an passé. Pour la première fois nous avons eu l'occasion d'exercer avec profit nos Bons de Souscription d'Actions, une des entreprises que nous avons soutenue ayant levé des fonds avec succès sur la base d'une valorisation nettement supérieure à celle de notre souscription.

L'exploitation de notre marque BdE, réservée au transfert d'argent, a cette année encore progressé de 20 % aussi bien en volume qu'en résultat. L'évolution de notre modèle visant à impliquer davantage les institutions financières étrangères partenaires dans le développement de leur diaspora est très appréciée de notre clientèle.

Le service de banque en ligne manager.one, réellement lancé au début de l'été, rencontre un beau succès et est unanimement loué par les clients et la presse professionnelle. Les développements informatiques réalisés par notre partenaire Saga Corp sont innovants, solides et performants de telle sorte que le nombre de clients croît régulièrement et l'activité bien que très jeune est déjà proche de l'équilibre. Afin d'accélérer plus encore son développement nous avons noué des partenariats avec des grands comptes qui vont nous permettre d'atteindre rapidement notre objectif de plusieurs milliers de comptes ouverts dès l'année prochaine.

Grâce à nos efforts commerciaux et à la qualité des équipes les encours sous mandat ont progressé de telle sorte que le résultat de notre filiale Wormser Frères Gestion n'est, malgré la baisse des marchés de décembre, que très légèrement en retrait par rapport à l'an passé.

Notre établissement est toujours financièrement solide comme en témoigne notre ratio de solvabilité à 17 % (l'exigence réglementaire étant de 10,50 %), notre ratio de liquidité à 146 % (l'exigence réglementaire étant à 100 %), et notre coefficient d'exploitation à 80 % contre 68 % en 2017 du fait de la baisse de notre PNB.

L'année qui s'annonce apporte l'heureuse nouvelle de l'arrivée à nos côtés de Julien Wormser, frère de Marc Wormser, notre Directeur Général Délégué. Julien est en charge du développement de l'activité entreprises et entrepreneurs. Sa présence aux côtés de son frère renforce la quatrième génération de la famille dirigeant notre établissement, nous en sommes particulièrement fiers et heureux.

Son arrivée est particulièrement précieuse et offre à la banque un nouveau champ d'action prometteur au moment où l'activité grands comptes s'est vue stoppée. L'année 2019 verra également la mise en production de notre nouveau système informatique qui nous permettra d'accroître notre productivité et offrira à nos clients plus de fonctionnalités en ligne.

C'est avec confiance que nous abordons l'exercice 2019 qui s'annonce plus incertain et relevons comme nous l'avons toujours fait le défi d'arriver à compenser l'année prochaine le manque de recette de notre activité export pour nos grands comptes.

Les bons résultats obtenus cette année n'auraient pu se faire sans le dévouement, la vigilance, le dynamisme, le professionnalisme de nos dirigeants et de notre personnel.

Nous les en félicitons et les remercions en abondant avec plaisir le plan d'épargne entreprise.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2018

Mesdames, Messieurs,

Les comptes sociaux de l'exercice 2018 que nous vous présentons aujourd'hui sont ceux d'une année au terme de laquelle votre banque a obtenu un résultat net après impôt en légère baisse par rapport à l'exercice précédent, passant de 1 542 945 euros à 1 333 131 euros. Si en fin d'année la banque a arrêté son activité d'accompagnement des grands comptes à l'export vers l'Iran, elle a poursuivi ses activités majeures dans les mêmes lignes que précédemment, en continuant à développer l'activité de crédit et la gestion de portefeuille de sa clientèle. Son activité de services de banque en ligne, proposés depuis 2017, est en belle progression.

Au bilan

Le total du bilan de fin d'année diminue à 299 573 048 euros (320 966 657 euros en 2017) du fait de la baisse des dépôts de grandes entreprises, conséquence de l'arrêt du développement de notre accompagnement à l'export.

A l'actif, dans le cadre de la gestion de trésorerie, le poste Caisses, Banques centrales diminue à 48 068 818 euros (89 958 931 euros en 2017) alors que les créances sur les établissements de crédit restent stables à 53 339 471 euros (52 916 025 euros en 2017). Corollairement les encours de nos investissements de marché ont accru à 25 635 876 euros (23 002 142 euros en 2017). Si les effets publics décroissent à 3 601 330 euros (9 662 062 euros en 2017), les obligations et autres titres à revenu fixe du secteur privé croissent respectivement à 15 459 728 euros (7 562 498 euros en 2017) et à 6 574 818 euros (5 777 582 euros en 2017).

Le bon niveau des dépôts, couplée à un dynamisme commercial, a permis, sans faire appel au marché, de continuer à financer la hausse de nos opérations de crédit à la clientèle dont le montant atteint en fin d'année 162 681 040 euros (149 131 638 euros en 2017).

La hausse du poste « autres actif » correspond essentiellement à l'achat d'un bien immobilier, pour 3 440 028 euros, dans le cadre d'une activité de marchand de bien.

La baisse des comptes de régularisation à 702 630 euros (1 289 952 euros en 2017) est due à la diminution des commissions de performance à recevoir sur les portefeuilles gérés.

Au passif, la diminution des dettes envers les établissements de crédit à 7 259 142 euros (13 218 025 euros en 2017) s'explique par l'abandon de relation auprès de banques étrangères dans le cadre des opérations d'exportation.

Le montant global des dépôts de la clientèle diminue à 236 291 898 euros (252 088 535 euros en 2017), du fait de l'arrêt du développement de notre accompagnement à l'export toutefois compensé par la montée en puissance de notre activité de banque en ligne.

Au hors bilan

Les engagements donnés à 31 962 137 euros (33 891 750 euros en 2017) ont diminué du fait de la baisse des garanties émises à 17 830 193 euros (23 064 891 euros en 2017) et d'une moindre utilisation, en fin d'année, du marché à règlement différé par nos clients à 1 876 031 euros (3 970 163 euros en 2017) alors que dans le même temps les crédits accordés mais non encore utilisés progressaient à 12 255 913 euros (6 856 696 euros en 2017).

Les engagements reçus sont quant à eux restés stables.

Au compte de résultat

Le produit des opérations traitées avec la clientèle baisse au titre des intérêts sur les opérations de crédit, à 5 563 972 euros (5 850 760 euros en 2017), du fait de la baisse des taux. Il reste stable au niveau des commissions, à 8 748 151 euros (8 790 609 euros en 2017), la diminution des commissions perçues sur opérations de bourse, 2 318 188 euros (3 094 057 euros en 2017) liée à une moins bonne performance des portefeuilles gérés étant compensée par l'augmentation de celles liées aux opérations bancaires, 6 429 963 euros (5 696 551 euros en 2017).

Les produits sur revenus des titres à revenu variable reculent à 760 044 euros (963 145 euros en 2017) : un dividende de 253 145 euros ayant été perçu en 2017 de la société à vocation immobilière vendue en fin d'année 2017.

L'augmentation des charges générales d'exploitation à 9 386 223 euros (8 600 678 euros en 2017) s'explique par l'accroissement des charges de personnel s'élevant à 6 184 279 euros en 2018 (5 809 848 euros en 2017) et des frais généraux passant à 3 201 944 euros en 2018 (2 790 830 euros en 2017) lié aux développements de l'activité bancaire.

Tenu compte de la baisse du produit net bancaire et de la hausse des charges générales d'exploitation, le résultat brut d'exploitation s'établit à 2 175 775 euros (3 948 849 euros en 2017).

Le « coût du risque » fait ressortir une charge de 296 800 euros (2 009 810 euros en 2017).

Finalement, après comptabilisation d'une perte exceptionnelle de 293 150 euros liée à une indemnisation commerciale et d'une charge fiscale de 252 694 euros, le bénéfice net s'établit à 1 333 131 euros (1 542 945 euros en 2017).

Du fait de la baisse de notre produit net bancaire et la hausse de nos frais généraux, notre coefficient d'exploitation, 80 % (68 % en 2017), est logiquement moins favorable.

Le coefficient de liquidité « Liquidity Coverage Ratio » (norme européenne) s'établit en fin d'année à 146 %, restant supérieur au 100 % de minimum exigé en 2018 (195 % au 31 décembre 2017).

Notre coefficient « Tier One du ratio Bâle 3 » diminue à 17 % en fin d'année, par rapport à celui de 19 % observé un an plus tôt. A cette aune, nos ressources propres demeurent encore sous-employées, le minimum réglementaire restant fixé à 10,50 %.

Au-delà des résultats sociaux, il convient de vous rendre compte de la marche de notre filiale, la société de gestion Wormser Frères Gestion.

Son résultat net a diminué très légèrement en 2018 à 725 958 euros (735 449 euros en 2017) ; elle nous a versé en fin d'année un acompte sur dividende de 670 000 euros (645 000 euros en 2017) complété en 2018 par 55 000 euros formant un dividende 2018 de 725 000 euros (735 000 euros au titre de l'exercice 2017).

Nous vous précisons, par application de la loi :

- Que le mode de présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation suivies les années précédentes n'ont pas été modifiés cette année.
- Qu'en application de l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce, nous indiquons que la situation des dettes fournisseurs inscrites au bilan pour un montant TTC de 275 150 euros est présentée ci-dessous en fonction de leur nature et des délais de règlement :

en euros

Factures reçues non encore réglées au 31-12-2018 dont le terme est :	Nombre de factures concernées	non échues	échues de 1 à 30 jours	échues de 31 à 60 jours	échues de 61 à 90 jours	échues à 91 jours et plus	TOTAL HT
Commissions bancaires							
Montant total des factures concernés Hors Taxe	9	39 081					39 081
Pourcentage du montant total des charges 2018 afférentes		4,03%					4,03%
Frais Généraux							
Montant total des factures concernés Hors Taxe	26	42 489	6 083				48 572
Pourcentage du montant total des charges 2018 afférentes		1,56%	0,22%				1,78%
Immobilisations							
Montant total des factures concernés Hors Taxe	6	21 675	41 230			105 300	168 205
Pourcentage du montant total des achats Hors Taxe d'immobilisations 2018		5,74%	10,92%			27,89%	44,55%

- Que votre Société poursuit un programme de recherche et de développement afin d'améliorer la rapidité de ses logiciels dans le cadre de son activité de transfert d'argent.
- Que les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont : le risque de crédit, de marché, de change, de taux d'intérêt global, de liquidité, de règlement, d'intermédiation, de non-conformité ainsi que les risques opérationnels, juridiques, de concentration et résiduels.
- Que les objectifs et la politique de votre Société en matière de gestion de risque financier respectent les obligations réglementaires des banques et à ce titre font l'objet de décisions tant du Conseil d'administration que de la direction générale. Le contrôle du respect des limites fixées est effectué quotidiennement.
- Que notre actionariat est inchangé depuis notre dernière assemblée générale ordinaire : aucun actionnaire ne dispose de plus d'un tiers du capital. Six actionnaires, Mesdames Béatrice Jouan et Isabelle Wormser, Messieurs Alain, Gérard, Guy, et Marcel Wormser disposent chacun de droits entrant dans la tranche de 5 à 33 % du capital.

- Que, conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des termes de l'article 39-4 du même code.

Nous vous indiquons que le comité d'audit issu du conseil d'administration siègea les 27 mars 2018, 3 avril 2018, 21 juin 2018, 20 novembre 2018 et le 26 mars 2019.

Afin de compléter votre collège censorial par la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant, pour pourvoir au poste laissé vacant par la démission de Monsieur Guillaume Potel pour raison de retraite, nous vous proposons de nommer Monsieur Jean Latorzeff en tant que commissaire suppléant pour la durée restant à courir du mandat du cabinet Mazars, qui aurait pris fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

Tenu compte du résultat de l'exercice et des capacités de développement de votre banque que continue à receler sa bonne capitalisation, nous vous proposons de conserver cette année la distribution aux actionnaires au même niveau que l'an dernier, soit un dividende unitaire de trois euros soixante-quinze centimes par action.

Si vous l'approuvez, la distribution portera sur 600 000 euros sur un bénéfice distribuable de 10 028 891,46 euros, laissant donc un report à nouveau de 9 428 891,46 euros.

Il a été distribué globalement aux 160 000 actions formant le capital social et hors crédit d'impôt 600 000 euros au titre de l'exercice 2017, 400 000 euros au titre de l'exercice 2016, 480 000 euros au titre de l'exercice 2015, ces revenus distribués étaient alors éligibles à l'abattement de 40 % tel que mentionné à l'article 158 du Code Général des Impôts.

C'est avec une confiance issue des efforts entrepris dans toutes les branches de l'activité de votre banque pour constamment améliorer la qualité des services rendus que votre conseil aborde l'année 2019. Il se joint à son Président pour exprimer à la direction et au personnel de la banque et de sa filiale ses remerciements pour leur solidarité face aux inquiétudes suscitées par l'actualité et pour leur ardeur à assumer le surcroît de travail issu des développements de la banque.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Exercice clos le 31 décembre 2018

MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 4° du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et que la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs, sauf modification du mode d'exercice de la direction générale.

Le Conseil d'Administration a décidé en date du 17 avril 2014 d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En conséquence, Monsieur Alain Wormser assume sous sa responsabilité la direction générale de la Banque pour la durée de son mandat d'administrateur qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

CONVENTIONS CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention n'est intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

Monsieur Alain Wormser, Président et Directeur Général,
Président de la SA Solidarité et Logement jusqu'à 5 septembre 2018 ;

Monsieur Marcel Wormser, Président émérite, Administrateur et Directeur Général Délégué ,
n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;

Monsieur Marc Wormser, Administrateur et Directeur Général Délégué ,
n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;

Madame Béatrice Jouan, Administratrice,
Gérante de la SARL Tam Tam Conseil ;

Madame Catherine Lubochinsky, Administratrice,
Administratrice de LCH Clearnet SA ;

Monsieur François Sin, Administrateur,
n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;

Monsieur Jacques Henri Wahl, Administrateur,
n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;

Monsieur Gérard Wormser, Administrateur,
Membre du Conseil de Surveillance de l'Institut Curie, Président de l'association à but non lucratif Sens Public ;

Monsieur Guy Wormser, Administrateur,
Administrateur de la Société Française de Physique ;

Monsieur Julien Wormser, Administrateur et Directeur développement PME- Entrepreneurs,
n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;

Monsieur Christian Klein, Administrateur,
n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés.

Parmi ces administrateurs, Madame Catherine Lubochinsky et Messieurs François Sin, Jacques-Henri Wahl et Christian Klein sont des administrateurs indépendants ; Madame Béatrice Jouan, et Messieurs Gérard, Guy et Julien Wormser représentent les actionnaires ; Messieurs Alain, Marcel et Marc Wormser sont dirigeants.

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Délégation de compétence :

Aucune délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital n'est en cours de validité.

Délégation de pouvoirs :

Aucune délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de la réalisation d'une augmentation de capital n'est en cours de validité.

RAPPORT DES COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Banque d' Escompte, ayant pour nom commercial Wormser Frères, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dépréciation des créances sur base individuelle

Risque identifié	Notre réponse
<p>La Banque d'Escompte – Wormser Frères est exposé aux risques de crédit et de contrepartie. Ces risques, résultant de l'incapacité de ses clients ou de ses contreparties à faire face à leurs engagements financiers, portent notamment sur ses activités de prêts.</p> <p>La Banque constitue des provisions pour couvrir les risques avérés de pertes.</p> <p>Comme indiqué dans l'annexe aux comptes annuels, les créances douteuses présentant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif de façon à couvrir les pertes prévisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit des comptes annuels, compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction pour la détermination de l'exposition individuelle de la Banque.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Banque pour évaluer, sur une base individuelle, le montant des dépréciations des créances de sa clientèle, notamment au travers d'échanges réguliers avec la direction et plus particulièrement avec la direction des engagements et le service juridique.</p> <p>Nos travaux ont consisté en la réalisation de tests, par sondage, du dispositif d'identification et de suivi des risques de crédits et du dispositif d'estimation des dépréciations.</p> <p>Sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité et de risque, nous avons analysé la documentation relative à l'appréciation du risque de non recouvrement.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de Commerce appellent de notre part l'observation suivante : ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

Désignation des commissaires aux comptes

Le cabinet MAZARS a été nommé commissaire aux comptes de la société Banque d'Escompte par l'Assemblée Générale du 9 avril 2018.

A la date de clôture, le cabinet MAZARS était dans sa onzième année de sa mission sans interruption.

Madame Maryse Le Goff est devenue commissaire aux comptes titulaire à la suite de la démission de Monsieur Nicolas Goldet en date du 11 septembre 2017.

A la date de clôture, Madame Maryse Le Goff était dans sa deuxième année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 26 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

MARYSE LE GOFF
Maryse LE GOFF

MAZARS
Gilles DUNAND ROUX

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTION RÉGLEMENTÉES

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Achat d'un appartement situé à Paris 16ème (les vendeurs étant Messieurs Marcel Wormser et Gérard Wormser, administrateurs de la Banque d'Escompte et Madame Isabelle Wormser, actionnaire de la Banque d'Escompte).

Le Conseil d'Administration du 21 juin 2018 a réaffirmé l'autorisation de l'achat par la banque d'un appartement situé à Paris 16ème. Cette opération avait été autorisée par le Conseil d'Administration du 13 septembre 2016, dans le cadre d'une activité de marchand de biens. Cet appartement, appartenant initialement à Messieurs Marcel Wormser et Gérard Wormser et Madame Isabelle Wormser, respectivement administrateurs et actionnaire de la Banque d'Escompte a été acquis pour un montant de 3 444 027,57 euros, droits de mutation et frais de notaire inclus.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention avec la société Tam-Tam Conseil SARL, société de conseil en communication (société gérée par Madame Béatrice Jouan, administrateur de la BANQUE D'ESCOMPTE).

Le Conseil d'Administration du 22 septembre 2010 a autorisé la signature d'une convention de conseil en communication avec la société Tam-Tam Conseil SARL. La rémunération de ces prestations a été fixée à 3 000 euros par mois. Le montant des charges y afférent dans le compte de résultat de l'exercice 2018 s'élève à 44 226,25 €.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 26 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

MARYSE LE GOFF
Maryse LE GOFF

MAZARS
Gilles DUNAND ROUX

RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2014	2015	2016	2017	2018
1. SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social (<i>en euros</i>)	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000
b) Nombre d'actions émises	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
2. RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS (<i>en euros</i>)					
a) Chiffre d'affaires	10 864 284	13 530 264	13 860 892	15 580 051	14 797 979
b) Résultats avant impôt, amortissements, provisions	(1 449 960) ¹	2 240 746	1 705 423	4 008 040	3 643 780
c) Impôts sur les bénéfices	(252 051)	284 465	74 149	393 750	252 694
d) Résultats après impôt, amortissements, provisions	158 170	1 311 654	862 927	1 542 945	1 333 131
3. RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION (<i>en euros</i>)					
a) Résultats après impôt, mais avant amortissements et provisions	(7,49) ²	0,01	10,20	22,59	21,19
b) Résultats après impôt, amortissements, provisions	0,99	8,20	5,39	9,64	8,33
c) Dividende distribué à chaque action au cours de l'exercice	5,00	2,00	3,00	2,50	3,75
4. PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	53	52	51	56	61
b) Montant de la masse salariale (<i>en euros</i>)	3 037 881	3 394 149	3 303 899	3 743 357	3 944 953
c) Montant des sommes versées au titres des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.) (<i>en euros</i>)	1 258 314	1 544 496	1 452 111	1 700 736	1 797 030

1. Le résultat avant impôt, amortissements et provisions de (1 449 960 €) a été impacté à hauteur de (1 598 524 €) du fait de la reprise de provision sur des créances redevenues saines (cf note comptable n° 26, paragraphe *). Hors l'effet des jeux d'écritures ci-dessus, les résultats avant impôt, amortissements et provisions auraient été de 148 564 €.

2. Hors l'effet des écritures mentionnées en note n° 3 ci-dessus, le résultat après impôts mais avant amortissements et provisions, réduit à une seule action, aurait été de 0,99 € et non de (7,49 €).

COMPTES SOCIAUX

AVANT

ACTIF

(en euros)

	2018	2017
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	48 068 818	89 958 931
Effets publics et valeurs assimilées <i>(note 1)</i>	3 601 330	9 662 062
Créances sur les établissements de crédit <i>(note 2)</i>	53 339 471	52 916 025
Opérations avec la clientèle <i>(note 3)</i>	162 681 040	149 131 638
Obligations et autres titres à revenu fixe <i>(note 1)</i>	15 459 728	7 562 498
Actions et autres titres à revenu variable <i>(note 1)</i>	6 574 818	5 777 582
Participations et autres titres détenus à long terme <i>(note 4)</i>	334 371	234 097
Parts dans les entreprises liées <i>(note 4)</i>	250 000	250 000
Immobilisations incorporelles <i>(note 5)</i>	1 561 879	1 311 045
Immobilisations corporelles <i>(note 5)</i>	350 187	312 172
Autres actifs <i>(note 6)</i>	6 648 776	2 560 655
Comptes de régularisation <i>(note 7)</i>	702 630	1 289 952
	299 573 048	320 966 657

AU 31 DÉCEMBRE 2018

RÉPARTITION

	PASSIF	
	<i>(en euros)</i>	
	2018	2017
Dettes envers les établissements de crédit <i>(note 8)</i>	7 259 142	13 218 025
Opérations avec la clientèle <i>(note 9)</i>	234 417 234	250 322 035
Dettes représentées par un titre <i>(note 9)</i>	1 874 664	1 766 500
Autres passifs <i>(note 10)</i>	14 631 924	14 946 190
Comptes de régularisation <i>(note 11)</i>	1 125 298	1 297 252
Provisions pour risques et charges	235 895	120 895
Capitaux propres hors FRBG <i>(note 12)</i>	40 028 891	39 295 760
<i>Capital souscrit</i>	<i>16 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
<i>Réserves</i>	<i>14 000 000</i>	<i>14 000 000</i>
<i>Report à nouveau</i>	<i>8 695 760</i>	<i>7 752 815</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>1 333 131</i>	<i>1 542 945</i>
	299 573 048	320 966 657

HORS-BILAN
au 31 décembre 2018
(en euros)

	2018	2017
Engagements donnés <i>(note 13)</i>	31 962 137	33 891 750
Engagements de financement	12 255 913	6 856 696
Engagements de garantie	17 830 193	23 064 891
Engagements sur titres	1 876 031	3 970 163
Engagements reçus <i>(note 13)</i>	5 820 306	5 999 439
Engagements de garantie	2 944 272	2 029 276
Engagements sur titres	2 876 034	3 970 163

COMPTE DE RÉSULTATS

(en euros)

	2018	2017
Intérêts et produits assimilés (<i>note 16</i>)	5 563 972	5 850 760
Intérêts et charges assimilées (<i>note 17</i>)	1 157 703	1 120 271
Revenus des titres à revenu variable (<i>note 18</i>)	760 044	963 145
Commissions (produits) (<i>note 19</i>)	8 748 151	8 790 609
Commissions (charges) (<i>note 19</i>)	1 923 500	1 742 085
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation (<i>note 20</i>)	76 807	(219 302)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés (<i>note 21</i>)	(557 281)	231 492
Autres produits d'exploitation bancaire (<i>note 22</i>)	218 456	206 957
Autres charges d'exploitation bancaire (<i>note 22</i>)	12 170	243 610
PRODUIT NET BANCAIRE	11 716 776	12 717 695
Charges générales d'exploitation (<i>note 23</i>)	9 386 223	8 600 678
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	154 778	168 168
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 175 775	3 948 849
Coût du risque (<i>note 25</i>)	(296 800)	(2 009 810)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 878 975	1 939 039
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		1 787
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 878 975	1 940 826
Résultats exceptionnels (<i>note 26</i>)	(293 150)	(4 131)
Impôts sur les bénéfices (<i>note 27</i>)	(252 694)	(393 750)
RÉSULTAT NET	1 333 131	1 542 945

COMPTES SOCIAUX

APRÈS

ACTIF

(en euros)

	2018	2017
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	48 068 818	89 958 931
Effets publics et valeurs assimilées <i>(note 1)</i>	3 601 330	9 662 062
Créances sur les établissements de crédit <i>(note 2)</i>	53 339 471	52 916 025
Opérations avec la clientèle <i>(note 3)</i>	162 681 040	149 131 638
Obligations et autres titres à revenu fixe <i>(note 1)</i>	15 459 728	7 562 498
Actions et autres titres à revenu variable <i>(note 1)</i>	6 574 818	5 777 582
Participations et autres titres détenus à long terme <i>(note 4)</i>	334 371	234 097
Parts dans les entreprises liées <i>(note 4)</i>	250 000	250 000
Immobilisations incorporelles <i>(note 5)</i>	1 561 879	1 311 045
Immobilisations corporelles <i>(note 5)</i>	350 187	312 172
Autres actifs <i>(note 6)</i>	6 648 776	2 560 655
Comptes de régularisation <i>(note 7)</i>	702 630	1 289 952
	299 573 048	320 966 657

AU 31 DÉCEMBRE 2018

RÉPARTITION

	PASSIF	
	<i>(en euros)</i>	
	2018	2017
Dettes envers les établissements de crédit <i>(note 8)</i>	7 259 142	13 218 025
Opérations avec la clientèle <i>(note 9)</i>	234 417 234	250 322 035
Dettes représentées par un titre <i>(note 9)</i>	1 874 664	1 766 500
Autres passifs <i>(note 10)</i>	15 231 924	15 546 190
Comptes de régularisation <i>(note 11)</i>	1 125 298	1 297 252
Provisions pour risques et charges	235 895	120 895
Capitaux propres hors FRBG <i>(note 12)</i>	39 428 891	38 695 760
<i>Capital souscrit</i>	<i>16 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
<i>Réserves</i>	<i>14 000 000</i>	<i>14 000 000</i>
<i>Report à nouveau</i>	<i>9 428 891</i>	<i>8 695 760</i>
	299 573 048	320 966 657

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2019

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux, approuve, tels qu'ils lui sont présentés, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-40-1 du code de commerce, approuve la poursuite de l'exécution des conventions antérieures.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2018, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui sont présentés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide la répartition suivante des bénéfices disponibles qui s'établissent à la somme de :

Report à nouveau de l'exercice 2018	8 695 760,17 euros
Augmenté du bénéfice de l'exercice	1 333 131,29 euros
	10 028 891,46 euros
1°) A l'ensemble des actions un dividende de	600 000,00 euros
2°) Au report à nouveau 2019	9 428 891,46 euros
	10 028 891,46 euros

La mise en paiement de l'intérêt statutaire limité à 3,75%, soit trois euros soixante-quinze par action, aura lieu au siège de la société à dater du 22 mai 2019.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale fixe avec effet du 1er janvier 2019 à 60 000 euros le montant global des jetons de présence attribué aux membres du conseil d'administration, étant précisé que ce dernier a pleine latitude d'en fixer la répartition entre ses membres.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte du départ à la retraite de Monsieur Guillaume Potel, commissaire aux comptes suppléant du Cabinet Mazars et de son remplacement par le commissaire suppléant, Monsieur Jean Latorzeff jusqu'à la fin du mandat en cours. En conséquence, l'Assemblée générale approuve la nomination de Monsieur Jean Latorzeff en qualité de commissaire aux comptes suppléant. Les missions du commissaire titulaire et de son suppléant prendront fin avec la clôture des comptes du 31 décembre 2019.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale reconnaît avoir été consultée sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2018 aux personnes mentionnées à l'article L. 511-71 du code monétaire et financier.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée générale et de tous procès-verbaux subséquents en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité partout où besoin sera et plus généralement pour l'accomplissement de toute formalité.

ANNEXE

AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2018

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire et aux dispositions du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables.

PORTEFEUILLE-TITRES

Conformément au Livre II titre 3 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, il est distingué plusieurs catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement et les titres de participation et filiales.

Le portefeuille est mouvementé à la date de règlement des titres. Durant la période allant de la date de négociation à celle du règlement, les opérations sur titres sont enregistrées au hors-bilan sous la rubrique «Engagements sur titres».

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai à court terme. Ils sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Ces titres sont négociables sur un marché actif et évalués tant à l'actif qu'au passif au cours de clôture de l'exercice, le solde des écarts d'évaluation est porté en charges ou en produits au compte de résultats. Ils sont inscrits au bilan lors du règlement ils sortent du bilan par cession, remboursement intégral ou passage en pertes les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne peuvent être reclassés dans une autre catégorie comptable.

Les titres de placement sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement ni parmi les titres de participation et parts dans les entreprises liées. Ces titres sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres à revenu fixe fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats sous la rubrique «Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle. Ils sont évalués sur la base du cours le plus récent. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si le prix du marché est inférieur à leur valeur comptable.

Les titres d'investissement sont des titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils font l'objet d'une certitude de refinancement jusqu'à leur échéance et ne doivent pas être soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause leur intention d'être détenus jusqu'à leur échéance. La capacité de conserver les titres jusqu'à leur échéance se justifie soit par l'existence de ressources ou d'accords de refinancement dont la durée restant à courir est au moins égale à celle des titres détenus, soit par adossement des titres aux fonds propres ou aux dépôts reçus, conformément aux hypothèses retenues dans le cadre de la gestion actif/passif.

Ces valeurs ne font pas l'objet d'un provisionnement du risque de marché découlant des variations du niveau des taux d'intérêt. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement fait l'objet d'une imputation *pro rata*

temporis, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats dans la rubrique «Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle ou linéaire en fonction de la nature des titres concernés. Une provision est en outre constituée lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Les titres de participation sont acquis en vue d'une détention durable. Ils sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais. A la clôture de l'exercice, ces titres peuvent ou non faire l'objet individuellement de provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition. Les éléments qui peuvent être pris en compte pour l'estimation de la valeur d'utilité sont la rentabilité, actuelle ou attendue, la quote-part de situation nette et la valeur boursière des sociétés ayant une activité comparable. Lorsque cela est nécessaire, un abattement peut être pratiqué pour tenir compte des conditions particulières des titres détenus.

TITRES DONNÉS OU REÇUS EN PENSION

Les recommandations pour l'enregistrement et l'évaluation des opérations de pension précisant les usages de la Place sont appliquées pour l'ensemble des pensions de toutes natures consenties ou obtenues à savoir :

Le cédant maintient à l'actif de son bilan les titres mis en pension et enregistre au passif de son bilan le montant encaissé représentatif de sa dette à l'égard du cessionnaire. Il identifie à cette rubrique les titres donnés en pension.

Le cessionnaire enregistre à l'actif de son bilan le montant décaissé représentatif de sa créance sur le cédant. Les titres reçus en pension n'entrent pas dans les portefeuilles comptables du cessionnaire.

Lors de l'arrêté comptable, le cédant continue d'évaluer les titres mis en pension selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent. Le cessionnaire ne comptabilise aucune variation de valeur des titres reçus en pension.

La charge relative à la dette du cédant et le produit relatif à la créance du cessionnaire sont enregistrés comme des intérêts.

INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX

Instruments de taux d'intérêt échangés sur des marchés organisés ou assimilés

Les contrats de taux d'intérêt à terme, fermes ou conditionnels, échangés sur des marchés organisés ou assimilés, sont évalués au prix du marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture affectée, liées à la gestion des positions de taux des actifs et des passifs, les résultats des contrats d'intérêt à terme sont pris en compte de manière symétrique à la comptabilisation des produits ou charges de l'élément couvert, sur la durée de vie résiduelle de cet élément.

Autres éléments de taux d'intérêt à terme

Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont enregistrés dans l'une des quatre catégories suivantes selon qu'ils ont pour objet :

- a) de maintenir des positions ouvertes isolées ;
- b) de couvrir, de manière identifiée dès l'origine, le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes ;
- c) de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement ;
- d) de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;

Les contrats non dénoués sont enregistrés au hors bilan pour leur montant notionnel.

Les charges et les produits relatifs aux contrats d'échange de taux d'intérêt sont traités différemment selon les catégories décrites ci-dessous.

a) les charges et les produits sont inscrits au compte de résultats *prorata temporis*. Les pertes latentes éventuelles résultant de la mise à la valeur du marché des contrats font l'objet d'une provision.

b) les charges et les produits relatifs à ces contrats sont inscrits au compte de résultats de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble des éléments couverts.

c) les charges et les produits sont inscrits *prorata temporis* au compte de résultats.

d) ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Les écarts d'évaluation sont portés en compte de résultats.

INSTRUMENTS DE CHANGE À TERME

Les opérations de change à terme dites «sèches» ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture ayant pour but de compenser ou de réduire le risque de variation de change d'un ensemble homogène d'éléments de bilan et hors bilan, ces opérations sont évaluées au cours de marché utilisé pour l'évaluation des éléments couverts. Les écarts sont portés au compte de résultat de manière symétrique aux gains ou pertes de change sur les éléments couverts.

OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan pour leur montant nominal. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non encore échus sont calculés *prorata temporis* et comptabilisés en créances rattachées.

Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés au hors bilan au poste « Engagements de financement ».

En application du Livre II titre 2 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les créances sont réparties en encours sains, encours douteux et encours douteux compromis.

Sont qualifiés de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que la Banque ne percevra pas, tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie.

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement). Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances sur une même contrepartie. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute.

Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises ». Il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Pour ces créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non perçus ne sont pas enregistrés.

Les créances douteuses comportant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif, de façon à couvrir les pertes prévisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.

Les dotations et les reprises de dépréciation constatées, pour risque de non recouvrement, sont enregistrées en « Coût du risque » du compte de résultats, à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultats.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels, de fonds de commerce et d'un mali technique.

Logiciels : Les logiciels figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. La durée de vie et modes d'amortissement se présente de la manière suivante :

Linéaire 1 à 7 ans

Frais d'établissement : Linéaire 1 à 3 ans

En cas de perte de valeur entre la valeur au bilan et la valeur d'usage, une dépréciation de l'actif serait à constater par une dotation de provision enregistrée en pertes sur actifs immobilisés.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. Les durées de vie et modes d'amortissement sont les suivants :

- Agencement et mobilier : Linéaire 10 ans
- Matériels informatiques : Linéaire 5 ans
- Matériels de bureau : Linéaire 4 à 5 ans

OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros à leurs taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours effectif de cession ou d'achat de ces monnaies ou, en ce qui concerne les produits et charges non encore réglés à la clôture de l'exercice, au taux de change en vigueur à cette date.

Conformément au Livre II titre 7 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les opérations de change à terme dites «sèches» ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme à l'échéance correspondante.

Par ailleurs, les reports et déports liés aux opérations de change à terme couvertes, au sens de l'article 2723-3 dudit règlement, sont parallèlement rapportés au compte de résultats de manière linéaire sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

COMPTE DE RÉSULTATS

Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat *prorata temporis*.

Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation :

- commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations ;
- commissions rémunérant une prestation continue ou discontinuée : enregistrement au fur et à mesure de la prestation.

Les dividendes des titres sont comptabilisés au moment de leur date de mise en paiement. Les revenus sur obligations sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant et de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période sur laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

En application de la méthode dite de «l'impôt exigible», seuls les impôts exigibles à la date de clôture de l'exercice sont constatés dans les comptes. Par voie de conséquence, les provisions d'impôts différés ne sont pas retracées dans les comptes.

ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Néant

MONTANT GLOBAL EN CONTREVALEUR EN EUROS DE L'ACTIF ET DU PASSIF EN DEVICES (en milliers d'euros)

	2018	2017
Total du bilan	299 573	320 967
Actif en devises	7 833	4 620
Passif en devises	6 152	6 522

INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN

NOTE 1 - Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable

(en milliers d'euros)

	2018			2017				
	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Portefeuille de transaction	999		224	1 223	920		25	945
Obligations assimilables du Trésor français	999			999	920			920
Actions cotées			224	224		25		25
Portefeuille de placement	2 602	15 459	6 350	24 411	8 742	7 563	5 753	22 058
Valeurs brutes	2 602	15 509	6 711	24 822	8 742	7 506	5 758	22 006
Valeurs du Trésor français					5 006			5 006
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	2 602			2 602	3 736			3 736
Obligations		13 509		13 509		5 506		5 506
Titres négociables à court terme		2 000		2 000		2 000		2 000
Opc français non cotés			6 167	6 167			4 732	4 732
Actions non cotées			360	360			842	842
Actions cotées			184	184			184	184
Créances rattachées		160		160		70		70
Provision		(210)	(361)	(571)		(13)	(5)	(18)
Obligations		(210)		(210)		(13)		(13)
Opc français non cotés			(361)	(361)			(5)	(5)
Actions non cotées								
Total	3 601	15 459	6 574	25 634	9 662	7 563	5 778	23 003

Ventilation des titres à revenu fixe selon la durée restant à courir

(valeur brute en milliers d'euros)

	2018				2017	
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans	sup à 5 ans	Total
Portefeuille de transaction			265	269	465	920
Obligations assimilables du Trésor français			265	269	465	920
Obligations cotées						
Portefeuille de placement	3 272	1 731	2 976	7 193	2 939	18 111
Valeurs du Trésor français						
Valeur d'acquisition	871	1 731			2 602	5 006
Décote / Prime	857	1 709			2 566	5 010
Valeurs du Trésor Autres	14	22			36	(4)
Valeur d'acquisition	401		2 976	7 193	2 939	3 736
Décote / Prime	429		2 999	7 327	2 939	3 729
Obligations	(28)		(23)	(134)	(185)	7
Valeur d'acquisition	2 000				2 000	5 506
Décote / Prime	2 000				2 000	5 510
Titres négociables à court terme						(4)
Valeur d'acquisition						2 000
						2 000

PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)

	2018				2017			
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente
Composition du portefeuille de Placement								
Valeurs du Trésor français	2 602	2 602			5 006	5 006		
Valeurs du Trésor Autres	13 509	13 300	209		3 736	3 736		
Obligations	2 000	2 000			5 506	5 528	13	35
Titres négociables à court terme	6 167	5 809	361	3	2 000	2 000		
OPC français	544	695		151	4 732	4 731	4	3
Actions					1 026	1 066		40
Total	24 822	24 406	570	154	22 006	22 067	17	78
Mouvements du portefeuille de Placement	01/01/2018	Entrées	Sorties	31/12/2018	01/01/2017	Entrées	Sorties	31/12/2017
Portefeuille de Placement	22 006	42 086	39 270	24 822	11 938	46 152	36 084	22 006

NOTE 2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

	2018				2017
	<i>inf à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup à 1 an et inf à 5 ans</i>	
Créances à vue	40 145				39 380
Comptes ordinaires	40 145				39 380
Créances à terme		13 194			13 536
Obligations assimilables du Trésor français reçues en pensions livrées		13 194			13 536
Total	40 145	13 194		53 339	52 916

NOTE 3 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

	2018				2017
	<i>inf. à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup à 1 an et inf à 5 ans</i>	
Créances commerciales	101	1 164			795
Autres concours	5 326	3 276	8 193	66 896	135 784
Crédits à la clientèle à court terme	157	426	600		638
Crédits à la clientèle à long terme	5 169	2 850	7 593	66 896	135 146
Comptes ordinaires débiteurs	4 804				3 506
Créances douteuses (voir note page suivante)	8 118				8 646
Créances rattachées	379				401
Autres concours	293				348
Comptes ordinaires débiteurs	86				53
Total	18 728	4 440	8 193	66 896	149 132

Répartition des créances saines par type de clientèle

	2018	2017
Sociétés	78%	79%
Entrepreneurs individuels	1%	1%
Particuliers	21%	20%

Répartition des créances saines par type de taux

	2018	2017
Taux variable	44%	52%
Taux fixe	56%	48%

Concentration des risques (10 principaux encours sains) (en milliers d'euros)

	Crédits et découverts utilisés	Engagements donnés	Risques bruts	Hypothèques reçues en garanties
1	10 310		10 310	10 310
2	7 372		7 372	7 372
3	6 590		6 590	4 890
4	6 083	87	6 170	3 494
5	5 527		5 527	5 527
6	5 460		5 460	5 460
7		5 098 *	5 098	
8	4 507	220	4 727	4 007
9	3 777	814	4 591	58
10	4 200		4 200	
Total	53 826	6 219	60 045	41 118

* Caution fiduciaire

Restructuration des créances saines

Au 31 décembre 2018, l'encours des prêts de 148 115 milliers d'euros comportent 7 prêts, d'un montant total de 3 821 milliers d'euros ayant fait l'objet d'une restructuration (prolongation du terme).

Créances douteuses

	Montants bruts	Provisions	Montants nets	Montants bruts	Provisions	Montants nets
(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2017	31/12/2017
Créances douteuses compromises	4 224	3 580	644	4 768	3 452	1 316
Créances douteuses	7 474		7 474	7 330		7 330
Total	11 698	3 580	8 118	12 098	3 452	8 646

NOTE 4 - PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES NON COTÉES

(en euros)

1. Renseignements détaillés concernant les filiales

exercice clos le 31/12/2018

	Capital	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Produits globaux d'exploitation de l'exercice	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
WORMSER FRERES GESTION 11 bis boulevard Hausmann 75009 PARIS	250 000	29 835	100%	250 000	250 000	1 793 478	725 958	760 000

2. Renseignements globaux concernant les participations

Dans des sociétés françaises
Dans des sociétés étrangères

254 336	254 336
80 035	80 035
584 371	584 371

Total général des valeurs d'inventaire des titres de filiales et de participations

760 000

3. Mouvements du Portefeuille de participation

Valeurs brutes

	01/01/2018	Entrées	Sorties	31/12/2018	01/01/2017	Entrées	Sorties	31/12/2017
Titres de participation	234 097	100 274		334 371	183 713	50 384		234 097
Parts dans les entreprises liées	250 000			250 000	250 850		850	250 000
Prêts subordonnés				2 477 988	2 477 988		2 477 988	

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes	Acquisitions	Cessions/ Comptes à comptes	Valeurs brutes	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Dotations	Reprises	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Valeurs comptables nettes	
	01/01/2018			31/12/2018	01/01/2018			31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations incorporelles										
Fonds de commerce	102			102					102	102
Mali de fusion	1 226			1 226	1 226			1 226		
Frais d'établissement	361			361	361			361		
Immobilisations incorporelles en cours	964	302		1 266					1 266	964
Autres immobilisations	2 210	7	167*	2 050	1 965	58	167*	1 856	194	245
Total	4 863	309	167	5 005	3 552	58	167	3 443	1 562	1 311
Immobilisations corporelles										
Equipements, mobiliers, installations	2 617	135	207*	2 545	2 305	97	207*	2 195	350	312
Total	2 617	135	207	2 545	2 305	97	207	2 195	350	312

* En 2018, des immobilisations ont été mises au rebut, du fait de leur obsolescence et de la réfection des locaux .

NOTE 6 - AUTRES ACTIFS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Comptes de règlement sur titres	2 181	1 875
Débiteurs divers	4 468	686
Dépôts de garantie	624	389
Etat, créance sur impot société	233	
Divers *	151	277
Débiteur douteux	45	45
Provision douteux	(45)	(45)
Biens immobiliers	3 490	50
Provision de dépréciation	(30)	(30)
Total	6 649	2 561

* Dont créance concernant les entreprises liées : néant en 2018 et de 46 milliers d'euros en 2017

NOTE 7 - COMPTES DE RÉGULARISATIONS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Valeurs reçues à l'encaissement	16	121
Produits à recevoir	409	1 079
Charges constatées d'avance	246	57
Divers	32	33
Total	703	1 290

INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN

NOTE 8 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2018					Total	2017 Total
	<i>inf à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup à 1 an et inf à 5 ans</i>			
Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à vue	6 945					6 945	12 918
Dépôts et comptes ordinaires	6 945					6 945	12 918
Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à terme				283		283	283
Emprunt et compte à terme				283		283	283
Dettes rattachées	10	21				31	17
à vue	10					10	9
à terme		21				21	8
Total	6 955	21		283		7 259	13 218

NOTE 9 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2018					Total	2017 Total
	<i>inf à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup à 1 an et inf à 5 ans</i>	<i>sup à 5 ans</i>		
Comptes créditeurs de la clientèle	214 928	70	400	18 619	400	234 417	250 322
Comptes d'épargne à régime spécial	4 462					4 462	4 190
Comptes sur livret	751					751	1 033
Plan d'épargne actions	3 711					3 711	3 157
Autres dettes	210 466	70	400	18 619	400	229 955	246 132
A vue	210 338					210 338	229 816
Dépôts et comptes ordinaires *	210 338					210 338	225 386
Valeurs du Trésor données en pensions livrées							4 430
A terme	128	70	400	18 619	400	19 617	16 316
Comptes à terme		70	400	18 619	400	19 489	16 249
Créances rattachées	128					128	67
Dettes représentées par un titre	350			1 525		1 875	1 766
Bons de caisse				1 525		1 525	1 766
Titres négociables à court terme	350					350	

* Dont dettes concernant les entreprises liées : 402 milliers d'euros en 2018 et 547 milliers d'euros en 2017

NOTE 10 - AUTRES PASSIFS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Primes sur instruments conditionnels vendus	17	26
Position vendeuse Obligations assimilables du Trésor français	13 382	13 362
Comptes de règlement sur titres	348	289
Créditeurs divers	885	1 269
Etat - Impôt société à payer		277
Divers	885	992
Total	14 632	14 946

NOTE 11 - COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Charges à payer	1 079	1 155
Produits constatés d'avance	15	4
Divers	31	138
Total	1 125	1 297

NOTE 12 - ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

Le capital est composé de 160 000 actions de 100 euros de valeur nominale conférant toutes les mêmes droits.

	31/12/2017 <i>Avant répartition</i>	Affectation 2017	31/12/2017 <i>Après répartition</i>	31/12/2018 <i>Avant répartition</i>	Affectation 2018	31/12/2018 <i>Après répartition</i>
Capital souscrit	16 000		16 000	16 000		16 000
Réserve légale	1 600		1 600	1 600		1 600
Réserve facultative	12 400		12 400	12 400		12 400
Report à nouveau	7 753	943	8 696	7 753	733	8 486
Résultat de l'exercice	1 543	(1 543)		1 333	(1 333)	
Total	39 296	(600)	38 696	39 086	(600)	38 486

INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

NOTE 13 - ENGAGEMENTS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Engagements donnés		
Engagements de financement	12 256	6 857
<i>en faveur de la clientèle</i>	12 256	6 857
Engagements de garantie	17 830	23 065
<i>en faveur de la clientèle</i>	17 830	23 065
Engagements sur titres	1 876	3 970
<i>Titres à livrer en SRD au négociateur</i>	942	1 612
<i>Titres à livrer en SRD au donneur d'ordre</i>	934	2 358
Engagements reçus		
Engagements de financement		
<i>reçus d'établissements de crédit</i>		
Engagements de garantie	2 944	2 029
<i>reçus d'établissements de crédit</i>	2 944	2 029
Engagements sur titres	2 876	3 970
<i>Titres à recevoir en SRD du négociateur</i>	934	2 358
<i>Titres à recevoir en SRD du donneur d'ordre</i>	942	1 612
<i>Titres à recevoir pour compte propre *</i>	1 000	

* Engagement de la Banque d'achat d'obligation privé pour compte propre (titres de placement)

NOTE 14 - ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE

Les hypothèques immobilières reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent, au 31 décembre 2018, à 105 624 milliers d'euros contre 97 411 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Les cautions reçues de la clientèle en garantie de leurs engagements s'élèvent, au 31 décembre 2018, à 128 221 milliers d'euros contre 119 189 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

NOTE 15 - ENGAGEMENT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(en milliers d'euros)

Les instruments de taux d'intérêt négociés sur des marchés tant organisés que de gré à gré sont exprimés en valeur notionnelle des contrats traités (qu'il s'agisse de contrats à terme fermes ou de contrats d'options) et en valeur nominale touchant les échanges de taux d'intérêt. Les valeurs exprimées en devises ont été converties en euros au cours du change retenu pour la clôture des comptes.

	2018				2017			
	Marchés organisés		Marchés de gré à gré		Marchés organisés		Marchés de gré à gré	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX								
Couverture globale			1 000				1 125	
Opérations d'échange de taux d'intérêt *			1 000				1 125	
Couverture affectée			58 913		21 314		60 488	
Contrats conditionnels			58 913		21 314		60 488	
INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES								
Devises à recevoir			1 512				1 564	
Change comptant			50					
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes			1 462				1 564	
Devises à livrer			1 498				1 538	
Change comptant			50					
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes			1 448				1 538	

* Par convention, les swaps «achetés» sont les swaps pour lesquels la banque paie le taux fixe, les swaps «vendus» sont les swaps pour lesquels la banque reçoit le taux fixe.

INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX

durée restant à courir et valeur de marché (en milliers d'euros)

	2018						2017
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	Total
Achat sur marché de gré à gré							
Nominal	62		2 508	14 356	42 987	59 913	61 613
Valeur de marché	8		32	324	841	1 205	1 132
Vente sur marché de gré à gré							
Nominal			250	5 483	15 581	21 314	23 549
Valeur de marché					212	212	329

INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES

durée restant à courir (en milliers d'euros)

	2018					2017
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Devises à recevoir						
Change au comptant	50					50
Change à terme		1 462				1 462
Devises à livrer						
Change au comptant	50					50
Change à terme		1 448				1 448

INFORMATION SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS

NOTE 16 - INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Produits des opérations		
* avec les établissements de crédit	32	7
Produits sur prêts	32	7
* avec la clientèle	5 147	5 483
Produits sur créances clientèle	5 138	5 472
Produits sur autres opérations	9	11
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	385	138
Revenus sur titres de placement	330	95
Etalement de la prime sur titres de placement	55	37
Primes sur titres émis		6
Autres opérations		222
Produits sur instrument à terme		222
Total	5 564	5 850

NOTE 17 - INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Charges des opérations		
* avec les établissements de crédit	742	820
Charges sur dépôts et emprunt	636	376
Charges sur titres reçus en pension livrée	68	110
Charges sur instrument à terme	38	334
* avec la clientèle	207	250
Charges sur titres donnés en pension livrée	4	6
Charges sur comptes à terme	193	230
Charges sur autres opérations	10	14
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	209	35
Etalement de la prime sur titres de placement	209	35
Autres opérations		15
Charges sur instrument à terme		15
Total	1 158	1 120

NOTE 18 - REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

	2018	2017
sur titres de placement		
sur parts dans les entreprises liées (note 4)	760	963
Total	760	963

NOTE 19 - COURTAGES ET COMMISSIONS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Produits de courtages et commissions	8 748	8 791
Opérations sur titres	2 318	3 094
Autres opérations	6 430	5 697
Charges de courtages et commissions	1 924	1 742
Opérations sur titres	996	1 042
Autres opérations	928	700
Résultat net sur commissions	6 824	7 049

NOTE 20 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Titres de transaction	(280)	(389)
Opérations de change	259	171
Opérations sur instruments financiers	98	(1)
Total	77	(219)

NOTE 21 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Plus value sur titres de placement	3	123
Moins value sur titres de placement	(7)	(84)
(Dotations)/Reprises de provision	(553)	192
Total	(557)	231

NOTE 22 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Charges refacturées	185	187
Divers	33	20
Autres produits d'exploitation bancaire	218	207
Moins value immobilière		237
Divers	12	7
Autres charges d'exploitation bancaire	12	244

NOTE 23 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Frais de personnel (note 24)	6 184	5 810
Autres frais administratifs *	3 202	2 791
Total	9 386	8 601

* Le montant global annuel des jetons de présence versé en 2018 au Conseil d'administration a été de 48 900 euros.

En 2017 il s'élevait à 44 900 euros.

NOTE 24 - FRAIS DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Salaires	3 945	3 743
Charges sociales	1 797	1 701
Crédit Impôt Compétitivité et Emploi	(62)	(64)
Impôts, taxes et autres charges sur les rémunérations versées	504	430
Total	6 184	5 810

	2018	2017
Effectif moyen	61	56
Dont cadres	42	31

A leur départ en retraite, les employés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective applicable. La politique de la Banque d'Escompte est de ne pas constituer de provision au titre des droits acquis par le personnel, mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice au cours duquel le paiement effectif de la dette intervient.

Au 31 décembre 2018, cette charge a été évaluée à 282 milliers d'euros avant impôt, elle avait été évalué en 2017 à 288 milliers d'euros.

NOTE 25 - COÛT DU RISQUE

(en milliers d'euros)

	2017	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	2018
Provision pour dépréciation					
Créances sur Clientèle (note 3)	3 452	221 *	(87)	(5)	3 581
Débiteurs divers (note 6)	45				45
Emplois divers (note 6)	30				30
Total des provisions pour dépréciation	3 527	221	(87)	(5)	3 656
Provisions pour risques et charges					
Provision risque prud'homal	121				121
Provision risque juridique		80			80
Provision pour charges		35			35
Total des provisions pour risques et charges	121	115			236

* La dotation aux provisions de 220 547 euros a été classée pour :

- 38 418 euros à la provision des intérêts sur les créances douteuses, et sont donc une charge du produit net bancaire ;
- les 182 129 euros restant en dotation aux provisions font partie intégrante du coût du risque.

Le coût du risque pour l'exercice 2018 contribue aux résultats pour -296 800 euros provenant de :

<i>reprise de provisions pour dépréciation utilisée</i>	87 316
<i>reprise de provisions pour dépréciation non utilisée</i>	5 000
total produits	92 316
<i>dotation de provisions pour dépréciation créances Clientèle</i>	- 182 129
<i>créances irrécouvrables couvertes par provision</i>	- 91 986
<i>dotation de provisions pour risques et charges</i>	- 115 000
total charges	- 389 116
	=====
Contribution nette aux résultats	- 296 800 euros

NOTE 26 - RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

	2018		2017
Produits exceptionnels	3		
Charges exceptionnelles	(296)*		(4)
Total	(293)		(4)

* dont 286 milliers d'euros d'indemnité sur litige

NOTE 27 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros)

1. La Banque d'Escompte détenant une filiale à plus de 95% a opté pour le régime de l'intégration fiscale de ses résultats taxables. La convention d'intégration prévoit que les charges d'impôts sont supportées par la société intégrée comme cela aurait été le cas en l'absence d'intégration.

Les économies d'impôt éventuellement réalisées par le groupe sont constatées dans les livres de la société mère.

	2018	2017
2. Charge de l'impôt sur les sociétés		
Impôts avant retraitement fiscal au taux de 33,33%	502	646
Effet d'impôt des différences permanentes :	(219)	(243)
<i>Régime des sociétés mères et des filiales</i>	(224)	(234)
<i>Divers</i>	5	(9)
Effets d'impôt des différences temporaires		
Impôts dus au taux de 33,33%	283	403
Charges/(Produits) d'intégration fiscale		
Imputation des crédits d'impôt	(30)	(9)
Contribution sociale 3,30%		
Charge/ (Produit) d'impôt sur les sociétés	253	394
3. Ventilation de l'impôt sur les sociétés	2018	2017
Impôts sur résultats courants	351	395
Impôts sur résultats exceptionnels	(98)	(1)
Total	253	394

4. Impôt différé sur les sociétés

Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2018 il n'existait ni créance ni dette d'impôt différé.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2018

Mesdames, Messieurs,

Les comptes consolidés de l'exercice 2018 que nous vous présentons réunissent nos comptes sociaux et ceux de notre société de gestion Wormser Frères Gestion.

Ces comptes consolidés sont très proches de ceux établis au titre des comptes sociaux. Le total des actifs et des passifs est similaire à 0,1 % près ; quant aux deux comptes de résultat, leur rapprochement indique un résultat net consolidé de 1 301 843 euros, très légèrement inférieur au résultat net social qui est de 1 333 131 euros. De nombreuses notes accompagnent les comptes consolidés qui vous sont soumis, leur examen explique l'origine des différences entre les comptes consolidés et les comptes sociaux.

Au-delà, nous vous devons des vues sur chacune des sociétés dont les comptes sont consolidés avec les nôtres. Celles-ci vous sont fournies dans le rapport que nous venons de vous présenter sur les comptes sociaux. Nous vous apportons toutefois quelques précisions concernant Wormser Frères Gestion, seule société consolidée avec la nôtre cette année :

Son résultat net de l'exercice 2018 est en légère diminution. Il s'établit à 725 958 euros en 2018 (735 449 euros en 2017). Cette baisse de 9 491 euros (-1,29 %) résulte d'une diminution de 32 642 euros des produits d'exploitation (1 793 478 euros en 2018 contre 1 826 120 euros en 2017), ainsi que d'une augmentation des charges d'exploitation de 12 503 euros (742 861 euros en 2018 contre 730 358 euros en 2017).

Votre Conseil se joint à son Président pour exprimer à nouveau à la direction et au personnel de la banque et de sa filiale ses remerciements pour leur solidarité face aux inquiétudes suscitées par l'actualité et pour leur ardeur à assumer le surcroît de travail issu de nos développements.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Banque d'Escompte – Wormser Frères relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Dépréciation des créances sur base individuelle

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le Groupe Banque d'Escompte – Wormser Frères est exposé aux risques de crédit et de contrepartie. Ces risques, résultant de l'incapacité de ses clients ou de ses contreparties à faire face à leurs engagements financiers, portent notamment sur ses activités de prêts.</p> <p>La Banque constitue des provisions pour couvrir les risques avérés de pertes.</p> <p>Comme indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés, les créances douteuses présentant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif de façon à couvrir les pertes prévisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit des comptes consolidés, compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction pour la détermination de l'exposition individuelle de la Banque.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Banque d'Escompte – Wormser Frères pour évaluer, sur une base individuelle, le montant des dépréciations des créances de sa clientèle, notamment au travers d'échanges réguliers avec la direction et plus particulièrement avec la direction des engagements et le service juridique.</p> <p>Nos travaux ont consisté en la réalisation de tests, par sondage, du dispositif d'identification et de suivi des risques de crédits et du dispositif d'estimation des dépréciations.</p> <p>Sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité et de risque, nous avons analysé la documentation relative à l'appréciation du risque de non recouvrement.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations au groupe données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Le cabinet MAZARS a été nommé commissaire aux comptes de la société Banque d'Escompte par l'Assemblée Générale du 9 avril 2018.

A la date de clôture, le cabinet MAZARS était dans sa onzième année de sa mission sans interruption.

Madame Maryse Le Goff est devenue commissaire aux comptes titulaire à la suite de la démission de Monsieur Nicolas Goldet en date du 11 septembre 2017.

A la date de clôture, Madame Maryse Le Goff était dans sa deuxième année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité

du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 26 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

MARYSE LE GOFF
Maryse LE GOFF

MAZARS
Gilles DUNAND ROUX

BILAN CONSOLIDÉ

AVANT

ACTIF

(en euros)

	2018	2017
Opérations interbancaires et assimilées (note 2)	101 447 499	142 908 367
Opérations avec la clientèle (note 3)	162 681 040	149 131 638
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable (note 1)	25 635 876	23 002 142
Participations, activité de portefeuille et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	334 371	234 097
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 4)	1 912 066	1 626 230
Autres comptes de régularisation et actifs divers (note 5)	7 481 838	3 966 097
	299 492 690	320 868 571

AU 31 DÉCEMBRE 2018

RÉPARTITION

	PASSIF	
	<i>(en euros)</i>	
	2018	2017
Opérations interbancaires et assimilées <i>(note 6)</i>	7 259 142	13 218 025
Opérations avec la clientèle <i>(note 7)</i>	234 003 759	249 775 446
Dettes représentés par un titre <i>(note 7)</i>	1 874 664	1 766 500
Autres comptes de régularisation et passifs divers <i>(note 8)</i>	15 907 886	16 474 072
Provisions pour risques et charges <i>(note 22)</i>	525 874	415 005
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG) <i>(note 9)</i>	39 921 365	39 219 523
<i>Capital souscrit</i>	<i>16 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
<i>Réserves consolidées et autres</i>	<i>22 619 522</i>	<i>21 670 347</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>1 301 843</i>	<i>1 549 176</i>
	299 492 690	320 868 571

HORS BILAN DES COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2018

(en euros)

	2018	2017
Engagements donnés de l'activité bancaire <i>(note 10)</i>	31 962 137	33 891 750
Engagements de financement	12 255 913	6 856 696
Engagements de garantie	17 830 193	23 064 891
Engagements sur titres	1 876 031	3 970 163
Engagements reçus de l'activité bancaire <i>(note 10)</i>	5 820 306	5 999 439
Engagements de garantie	2 944 272	2 029 276
Engagements sur titres	2 876 034	3 970 163

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

(en euros)

	2018	2017
Intérêts et produits assimilés (<i>note 13</i>)	5 563 972	5 850 760
Intérêts et charges assimilées (<i>note 14</i>)	1 157 703	1 120 271
Revenus des titres à revenu variable (<i>note 15</i>)	44	253 145
Commissions (produits) (<i>note 16</i>)	9 931 833	10 006 933
Commissions (charges) (<i>note 16</i>)	1 331 919	1 148 606
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation (<i>note 17</i>)	76 807	(219 302)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés (<i>note 18</i>)	(557 281)	231 492
Autres produits (charges) d'exploitation (<i>note 19</i>)	183 456	171 957
Autres charges d'exploitation bancaire (<i>note 19</i>)	12 170	243 610
PRODUIT NET BANCAIRE	12 697 039	13 782 498
Charges générales d'exploitation (<i>note 20</i>)	10 075 869	9 277 350
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	154 778	170 537
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 466 392	4 334 611
Coût du risque (<i>note 22</i>)	(292 669)	(2 038 637)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 173 723	2 295 974
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		1 787
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 173 723	2 297 761
Résultats exceptionnels (<i>note 23</i>)	(296 163)	(4 131)
Impôts sur les bénéfices (<i>note 24</i>)	(575 717)	(744 454)
RÉSULTAT NET - part du Groupe	1 301 843	1 549 176

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

MODALITÉS DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

La consolidation porte sur les sociétés contrôlées directement et indirectement par la Banque Wormser Frères. Ces sociétés et le pourcentage de contrôle et d'intérêt les concernant se présentent ainsi :

	31/12/2018		31/12/2017	
	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Wormser Frères Gestion	100,00	100,00	100,00	100,00

Méthode de consolidation

Les comptes consolidés de l'exercice 2018 ont été établis à partir des comptes sociaux des sociétés correspondant à un exercice de douze mois, débutant le 1er janvier 2018 et prenant fin le 31 décembre 2018.

Les sociétés détenues à plus de 50% sont consolidées par intégration globale, celles détenues à plus de 25% et à moins de 50% sont consolidées par mise en équivalence.

Les soldes et opérations réciproques figurant au bilan ou en compte de résultats ont été éliminés pour les sociétés consolidées par intégration globale.

Différence de première consolidation

Des différences existent entre les prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la valeur de la part du groupe dans leur actif net à la date des prises de participations. Ces différences positives ont été affectées au poste «différence de première consolidation» à l'actif du bilan.

Imposition différée

Certains retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées, ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable retraité. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Intérêts des minoritaires

Il s'agit de la part des minoritaires dans la situation nette comptable et dans les résultats des filiales consolidées par intégration globale.

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes consolidés annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire et aux dispositions du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables.

PORTEFEUILLE-TITRES

Conformément au Livre II titre 3 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, il est distingué plusieurs catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement et les titres de participation et filiales.

Le portefeuille est mouvementé à la date de règlement des titres. Durant la période allant de la date de négociation à celle du règlement, les opérations sur titres sont enregistrées au hors-bilan sous la rubrique «Engagements sur titres».

Les **titres de transaction** sont acquis avec une intention de revente dans un délai à court terme. Ils sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Ces titres sont négociables sur un marché actif et évalués tant à l'actif qu'au passif au cours de clôture de l'exercice, le solde des écarts d'évaluation est porté en charges ou en produits au compte de résultats. Ils sont inscrits au bilan lors du règlement, ils sortent du bilan par cession, remboursement intégral ou passage en pertes, les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne peuvent être reclassés dans une autre catégorie comptable.

Les **titres de placement** sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de participation et parts dans les entreprises liées. Ces titres sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres à revenu fixe fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats sous la rubrique «Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle. Ils sont évalués sur la base du cours le plus récent. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si le prix du marché est inférieur à leur valeur comptable.

Les **titres d'investissement** sont des titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

Ils font l'objet d'une certitude de refinancement jusqu'à leur échéance et ne doivent pas être soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause leur intention d'être détenus jusqu'à leur échéance. La capacité de conserver les titres jusqu'à leur échéance se justifie soit par l'existence de ressources ou d'accords de refinancement dont la durée restant à courir est au moins égale à celle des titres détenus, soit par adossement des titres aux fonds propres ou aux dépôts reçus, conformément aux hypothèses retenues dans le cadre de la gestion actif/passif.

Ces valeurs ne font pas l'objet d'un provisionnement du risque de marché découlant des variations du niveau des taux d'intérêt. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats dans la rubrique «Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle ou linéaire en fonction de la nature des titres concernés. Une provision est en outre constituée lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Les **titres de participation** sont acquis en vue d'une détention durable. Ils sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur d'usage déterminée. Pour les titres non cotés, lorsque la valeur d'usage individuelle des participations devient inférieure à la valeur brute en compte, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque cela est possible, la valeur d'inventaire est estimée à partir de la valeur de sociétés ayant une activité comparable dont les actions sont cotées à la bourse de Paris. Lorsque cela est nécessaire, un abattement peut être pratiqué pour tenir compte des conditions particulières des titres détenus.

TITRES DONNÉS OU REÇUS EN PENSION

Les recommandations pour l'enregistrement et l'évaluation des opérations de pension précisant les usages de la Place sont appliquées pour l'ensemble des pensions de toutes natures consenties ou obtenues à savoir :

- Le cédant maintient à l'actif de son bilan les titres mis en pension et enregistre au passif de son bilan le montant encaissé représentatif de sa dette à l'égard du cessionnaire. Il identifie à cette rubrique les titres donnés en pension.
- Le cessionnaire enregistre à l'actif de son bilan le montant décaissé représentatif de sa créance sur le cédant. Les titres reçus en pension n'entrent pas dans les portefeuilles comptables du cessionnaire.
- Lors de l'arrêté comptable, le cédant continue d'évaluer les titres mis en pension selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent.
- Le cessionnaire ne comptabilise aucune variation de valeur des titres reçus en pension.
- La charge relative à la dette du cédant et le produit relatif à la créance du cessionnaire sont enregistrés comme des intérêts.

INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Instruments de taux d'intérêt à terme

Les contrats fermes ou conditionnels de taux d'intérêt à terme, traités sur des marchés organisés et assimilés ou de gré à gré, sont évalués au prix du marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture affectée, liées à la gestion des positions de taux des actifs et des passifs, les résultats des contrats de taux d'intérêt à terme sont pris en compte de manière symétrique à la comptabilisation des produits ou charges de l'élément couvert, sur la durée de vie résiduelle de cet élément.

Echange de taux d'intérêt

Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont enregistrés dans l'une des quatre catégories suivantes selon qu'ils ont pour objet :

- a) de maintenir des positions ouvertes isolées ;
- b) de couvrir, de manière identifiée dès l'origine, le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes ;
- c) de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement ;
- d) de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Les contrats non dénoués sont enregistrés au hors bilan pour leur montant notionnel.

Les charges et les produits relatifs aux contrats d'échange de taux d'intérêt sont traités différemment selon les catégories décrites ci-dessus.

a) les charges et les produits sont inscrits au compte de résultats *prorata temporis*. Les pertes latentes éventuelles résultant de la mise à la valeur du marché des contrats font l'objet d'une provision.

b) les charges et les produits relatifs à ces contrats sont inscrits au compte de résultats de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble des éléments couverts.

c) les charges et les produits sont inscrits *prorata temporis* au compte de résultats.

d) ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Les écarts d'évaluation sont portés en compte de résultats.

Instruments de change à terme

Les opérations de change à terme dites «sèches» ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture ayant pour but de compenser ou de réduire le risque de variation de change d'un ensemble homogène d'éléments de bilan et hors bilan, ces opérations sont évaluées au cours de marché utilisé pour l'évaluation des éléments couverts. Les écarts sont portés au compte de résultat de manière symétrique aux gains ou pertes de change sur les éléments couverts.

OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan pour leur montant nominal. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non encore échus sont calculés *prorata temporis* et comptabilisés en créances rattachées.

Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés au hors bilan au poste « Engagement de financement ».

En application du Livre II titre 2 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les créances sont réparties en encours sains, encours douteux et encours douteux compromis.

Sont qualifiés de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que la Banque ne percevra pas, tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie.

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement). Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances sur une même contrepartie. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute.

Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises ». Il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Pour ces créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non perçus ne sont pas enregistrés.

Les créances douteuses comportant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif, de façon à couvrir les pertes prévisionnelles.

Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.

Les dotations et les reprises de dépréciation constatées, pour risque de non recouvrement, sont enregistrées en « Coût du risque » du compte de résultats, à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultats.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours effectif de cession ou d'achat de ces monnaies ou, en ce qui concerne les produits et charges non encore réglés à la clôture de l'exercice, au taux de change en vigueur à cette date.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. Les durées de vie et modes d'amortissement sont les suivants :

Agencement et mobilier :	Linéaire	10 ans
Matériels informatiques :	Linéaire	5 ans
Logiciels :	Linéaire	1 à 7 ans
Matériel de bureau :	Linéaire	4 à 5 ans
Frais d'établissement :	Linéaire	3 ans

DIFFÉRENCE DE PREMIÈRE CONSOLIDATION

Les différences de première consolidation font l'objet de dépréciation par voie d'amortissement sur une durée de vingt ans maximum.

COMPTE DE RÉSULTATS

Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat *pro rata temporis*.

Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation :

- commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations ;

- commissions rémunérant une prestation continue ou discontinuë : enregistrement au fur et à mesure de la prestation.

Les dividendes des titres sont comptabilisés au moment de leur paiement. Les revenus sur obligations sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période sur laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Néant

**MONTANT GLOBAL EN CONTREVALEUR EN EUROS DE L'ACTIF
ET DU PASSIF EN DEVICES**

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Total du bilan	299 493	320 869
Actif en devises	7 833	4 620
Passif en devises	6 152	6 522

**INFORMATIONS SUR LES IMPLANTATIONS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE
CONSOLIDATION SELON L'ARTICLE L. 511-45 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER**

2018 - Implantation par pays : France

Banque Wormser Frères

Wormser Frères Gestion

Métier

Banque privée

Société de gestion

Informations par pays (en milliers d'euros) :

France	2018	2017
Chiffre d'affaires	15 756	16 514
Produit Net bancaire	12 697	13 782
Effectifs en équivalent temps plein	64	60
Bénéfice avant impôt	2 174	2 298
Impôts sur les bénéfices courants	- 576	- 744
Impôts sur les bénéfices différés	Néant	Néant
Subventions publiques reçues	Néant	Néant

INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN CONSOLIDÉ

NOTE 1 - Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable

(en milliers d'euros)

	2018			2017			
	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable
Portefeuille de transaction	999	224	1 223	920	25	945	
Obligations assimilables du Trésor français	999		999	920		920	
Actions cotées		224	224		25	25	
Portefeuille de placement	2 602	15 459	24 411	8 742	7 563	22 058	
Valeurs brutes	2 602	15 509	24 822	8 742	7 506	22 006	
Valeurs du Trésor français				5 006		5 006	
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	2 602		2 602	3 736		3 736	
Obligations		13 509	13 509		5 506	5 506	
Titres négociables à court terme		2 000	2 000		2 000	2 000	
Opc français non cotés			6 167			4 732	
Actions non cotées			360			842	
Actions cotées			184			184	
Créances rattachées		160	160		70	70	
Provision		(210)	(571)		(13)	(18)	
Obligations		(210)	(210)		(13)	(13)	
Opc français non cotés			(361)			(5)	
Actions non cotées			(361)			(5)	
Total	3 601	15 459	25 634	9 662	7 563	23 003	

Ventilation des titres à revenu fixe selon la durée restant à courir

(valeur brute en milliers d'euros)

	2018					2017	
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans	sup à 5 ans	Total	Total
Portefeuille de transaction			265	269	465	999	920
Obligations assimilables du Trésor français			265	269	465	999	920
Obligations cotées							
Portefeuille de placement	3 272	1 731	2 976	7 193	2 939	18 111	16 248
Valeurs du Trésor français							5 006
Valeur d'acquisition							5 010
Décote / Prime							(4)
Valeurs du Trésor Autres	871	1 731		7 193	2 939	13 509	3 736
Valeur d'acquisition	857	1 709		7 327	2 939	13 694	3 729
Décote / Prime	14	22		(134)		36	7
Obligations	401		2 976				5 506
Valeur d'acquisition	429		2 999				5 510
Décote / Prime	(28)		(23)			(185)	(4)
Titres négociables à court terme	2 000					2 000	2 000
Valeur d'acquisition	2 000					2 000	2 000

PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)

	2018				2017			
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente
Composition du portefeuille de Placement								
Valeurs du Trésor français	2 602	2 602			5 006	5 006		
Valeurs du Trésor Autres	13 509	13 300	209		3 736	3 736		
Obligations	2 000	2 000			5 506	5 528	13	35
Titres négociables à court terme	6 167	5 809	361	3	2 000	2 000		
OPC français	544	695		151	4 732	4 731	4	3
Actions					1 026	1 066		40
Total	24 822	24 406	570	154	22 006	22 067	17	78
Mouvements du portefeuille de Placement	01/01/2018	Entrées	Sorties	31/12/2018	01/01/2017	Entrées	Sorties	31/12/2017
Portefeuille de Placement	22 006	42 086	39 270	24 822	11 938	46 152	36 084	22 006

NOTE 2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2018				Total	2017				Total
	inf à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans		sup à 5 ans	Total			
Caisses, Banques centrales, CCP	48 069				48 069	89 959				89 959
Créances sur établissement de crédit	40 184	13 194			53 378	52 949				52 949
Comptes ordinaires à vue	40184				40184	39 413				39 413
Obligations assimilables du Trésor français reçues en pensions livrées		13 194			13 194	13 536				13 536
Total	88 253	13 194			101 447	142 908				142 908

NOTE 3 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2018				Total	2017				Total
	inf à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans		sup à 5 ans	Total			
Créances commerciales	101	1 164			1 265	795				795
Autres concours	5 326	3 276	8 193	64 424	148 115	135 784				135 784
Crédits à la clientèle à court terme	157	426	600		1 183	638				638
Crédits à la clientèle à long terme	5 169	2 850	7 593	64 424	146 932	135 146				135 146
Comptes ordinaires débiteurs	4 804				4 804	3 506				3 506
Créances douteuses (voir note page suivante)	8 118				8 118	8 646				8 646
Créances rattachées	379				379	401				401
Autres concours	293				293	348				348
Comptes ordinaires débiteurs	86				86	53				53
Total	18 728	4 440	8 193	64 424	162 681	149 132				149 132

Répartition des créances saines par type de clientèle

	2018	2017
Sociétés	78%	79%
Entrepreneurs individuels	1%	1%
Particuliers	21%	20%

Répartition des créances saines par type de taux

	2018	2017
Taux variable	44%	52%
Taux fixe	56%	48%

Concentration des risques (10 principaux encours sains)

(en milliers d'euros)

	Crédits et découverts utilisés	Engagements donnés	Risques bruts	Hypothèques reçues en garanties
1	10 310		10 310	10 310
2	7 372		7 372	7 372
3	6 590		6 590	4 890
4	6 083	87	6 170	3 494
5	5 527		5 527	5 527
6	5 460		5 460	5 460
7		5 098 *	5 098	
8	4 507	220	4 727	4 007
9	3 777	814	4 591	58
10	4 200		4 200	
Total	53 826	6 219	60 045	41 118

* Caution fiduciaire

Restructuration des créances saines

Au 31 décembre 2018, l'encours des prêts de 148 115 milliers d'euros comportent 7 prêts, d'un montant total de 3 821 milliers d'euros ayant fait l'objet d'une restructuration (prolongation du terme).

Créances douteuses

(en milliers d'euros)

	Montants bruts	Provisions	Montants nets	Montants bruts	Provisions	Montants nets
	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2017	31/12/2017
Créances douteuses compromises	4 224	3 580	644	4 768	3 452	1 316
Créances douteuses	7 474		7 474	7 330		7 330
Total	11 698	3 580	8 118	12 098	3 452	8 646

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes	Acquisitions	Cessions/ Comptes à comptes	Valeurs brutes	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Dotations	Reprises	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Valeurs comptables nettes	
	01/01/2018			31/12/2018	01/01/2018			31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations incorporelles										
Fonds de commerce	102			102					102	102
Frais d'établissement	361			361	361			361		
Immobilisations incorporelles en cours	964	302		1 266					1 266	964
Autres immobilisations	2 319	7	276*	2 050	2 071	58	273*	1 856	194	248
Total	3 746	309	276	3 779	2 432	58	273	2 217	1 562	1 314
Immobilisations corporelles										
Equipements, mobiliers, installations	2 617	135	207*	2 545	2 305	97	207*	2 195	350	312
Total	2 617	135	207	2 545	2 305	97	207	2 195	350	312
Total	6 363	444	483	6 324	4 737	155	480	4 412	1 912	1 626

* En 2018, des immobilisations ont été mises au rebut, du fait de leur obsolescence et de la réfection des locaux.

NOTE 5 - AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Comptes de règlement sur titres	2 181	1 875
Débiteurs divers	4 569	740
Dépôts de garantie	624	389
Etat, créance sur impot société	330	
Divers	155	331
Débiteur douteux	45	45
Provision douteux	(45)	(45)
Biens immobiliers	3 490	50
Provision de dépréciation	(30)	(30)
Comptes de régularisation	732	1 351
Valeurs reçues à l'encaissement	16	121
Produits à recevoir	438	1 139
Charges constatées d'avance	246	58
Divers	32	33
Total	7 482	3 996

INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN

NOTE 6 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2018					Total	2017	Total
	<i>inf à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup à 1 an et inf à 5 ans</i>				
Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à vue	6 945					6 945		12 918
Dépôts et comptes ordinaires	6 945					6 945		12 918
Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à terme				283		283		283
Emprunt et compte à terme				283		283		283
Dettes rattachées	10	21				31		17
à vue	10					10		9
à terme		21				21		8
Total	6 955	21		283		7 259		13 218

NOTE 7 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2018						Total	2017	Total
	<i>inf à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup à 1 an et inf à 5 ans</i>	<i>sup à 5 ans</i>				
Comptes créditeurs de la clientèle	214 515	70	400	18 619	400	234 004		249 775	
Comptes d'épargne à régime spécial	4 462					4 462		4 190	
Comptes sur livret	751					751		1 033	
Plan d'épargne actions	3 711					3 711		3 157	
Autres dettes	210 053	70	400	18 619	400	229 542		245 585	
A vue	209 925					209 925		229 269	
Dépôts et comptes ordinaires	209 925					209 925		224 839	
Valeurs du Trésor données en pensions livrées								4 430	
A terme	128	70	400	18 619	400	19 617		16 316	
Comptes à terme		70	400	18 619	400	19 489		16 249	
Créances rattachées	128					128		67	
Dettes représentées par un titre	350			1 525		1 875		1 766	
Bons de caisse				1 525		1 525		1 766	
Titres négociables à court terme	350					350			

NOTE 8 - AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATIONS ET PASSIFS DIVERS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Primes sur instruments conditionnels vendus	17	26
Position vendeuse Obligations assimilables du Trésor français	13 382	13 362
Comptes de règlement sur titres	348	289
Créditeurs divers	972	1 359
Etat - Impôt société à payer		277
Divers	972	1 082
Comptes de régularisation	1 189	1 438
Charges à payer	1 143	1 296
Produits constatés d'avance	15	4
Divers	31	138
Total	15 908	16 474

NOTE 9 - ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Capital	Réserves consolidées et autres	Report à nouveau	Résultats	Total
Capitaux propres au 31/12/2017 avant affectation	16 000	13 917	7 753	1 549	39 219
<i>Affectation du résultat 2017</i>		6	943	(1 549)	(600)
Capitaux propres au 31/12/2017 après affectation	16 000	13 923	8 696		38 619
Résultat 2018				1 302	1 302
Capitaux propres au 31/12/2018 avant affectation	16 000	13 923	8 696	1 302	39 921
<i>Affectation du résultat 2018</i>		(31)	733	(1 302)	(600)
Capitaux propres au 31/12/2018 après affectation	16 000	13 892	9 429		39 321

INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

NOTE 10 - ENGAGEMENTS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Engagements donnés		
Engagements de financement	12 256	6 857
<i>en faveur de la clientèle</i>	12 256	6 857
Engagements de garantie	17 830	23 065
<i>en faveur de la clientèle</i>	17 830	23 065
Engagements sur titres	1 876	3 970
<i>Titres à livrer en SRD au négociateur</i>	942	1 612
<i>Titres à livrer en SRD au donneur d'ordre</i>	934	2 358
Engagements reçus		
Engagements de financement		
<i>reçus d'établissements de crédit</i>		
Engagements de garantie	2 944	2 029
<i>reçus d'établissements de crédit</i>	2 944	2 029
Engagements sur titres	2 876	3 970
<i>Titres à recevoir en SRD du négociateur</i>	934	2 358
<i>Titres à recevoir en SRD du donneur d'ordre</i>	942	1 612
<i>Titres à recevoir pour compte propre *</i>	1 000	

* Engagement de la Banque d'achat d'obligation privé pour compte propre (titres de placement)

NOTE 11- ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE

Les hypothèques immobilières reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent, au 31 décembre 2018, à 105 624 milliers d'euros contre 97 411 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Les cautions reçues de la clientèle en garantie de leurs engagements s'élèvent, au 31 décembre 2018, à 128 221 milliers d'euros contre 119 189 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

NOTE 12 - ENGAGEMENT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(en milliers d'euros)

Les instruments de taux d'intérêt négociés sur des marchés tant organisés que de gré à gré sont exprimés en valeur notionnelle des contrats traités (qu'il s'agisse de contrats à terme fermes ou de contrats d'options) et en valeur nominale touchant les échanges de taux d'intérêt. Les valeurs exprimées en devises ont été converties en euros au cours du change retenu pour la clôture des comptes.

	2018				2017			
	Marchés organisés		Marchés de gré à gré		Marchés organisés		Marchés de gré à gré	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX								
Couverture globale	1 000				1 125			
Opérations d'échange de taux d'intérêt *	1 000				1 125			
Couverture affectée	58 913 21 314				60 488 23 549			
Contrats conditionnels	58 913 21 314				60 488 23 549			
INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES								
Devises à recevoir	1 512				1 564			
Change comptant	50							
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes	1 462				1 564			
Devises à livrer	1 498				1 538			
Change comptant	50							
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes	1 448				1 538			

* Par convention, les swaps «achetés» sont les swaps pour lesquels la banque paie le taux fixe, les swaps «vendus» sont les swaps pour lesquels la banque reçoit le taux fixe.

INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX

durée restant à courir et valeur de marché (en milliers d'euros)

	2018					Total	2017
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Achat sur marché de gré à gré							
Nominal	62		2 508	14 356	42 987	59 913	61 613
Valeur de marché	8		32	324	841	1 205	1 132
Vente sur marché de gré à gré							
Nominal			250	5 483	15 581	21 314	23 549
Valeur de marché					212	212	329

INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES

durée restant à courir (en milliers d'euros)

	2018					Total	2017
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Devises à recevoir	1 512					1 512	1 564
Change au comptant	50					50	
Change à terme		1 462				1 462	1 564
Devises à livrer	1 498					1 498	1 538
Change au comptant	50					50	
Change à terme		1 448				1 448	1 538

INFORMATION SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

NOTE 13 - INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Produits des opérations		
* avec les établissements de crédit	32	7
Produits sur prêts	32	7
* avec la clientèle	5 147	5 483
Produits sur créances clientèle	5 138	5 472
Produits sur autres opérations	9	11
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	385	138
Revenus sur titres de placement	330	95
Etalement de la prime sur titres de placement	55	37
Primes sur titres émis		6
Autres opérations		222
Produits sur instrument à terme		222
Total	5 564	5 850

NOTE 14 - INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Charges des opérations		
* avec les établissements de crédit	742	820
Charges sur emprunt	636	376
Charges sur titres reçus en pension livrée	68	110
Charges sur instrument à terme	38	334
* avec la clientèle	207	250
Charges sur titres donnés en pension livrée	4	6
Charges sur comptes à terme	193	230
Charges sur autres opérations	10	14
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	209	35
Etalement de la prime sur titres de placement	209	35
Autres opérations		15
Charges sur instrument à terme		15
Total	1 158	1 120

NOTE 15 - REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

	2018	2017
sur titres de placement		
sur parts dans les entreprises liées cédées au cours de l'exercice		253
Total		253

NOTE 16 - COURTAGES ET COMMISSIONS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Produits de courtages et commissions	9 932	10 007
Opérations sur titres	3 502	4 310
Autres opérations	6 430	5 697
Charges de courtages et commissions	1 332	1 148
Opérations sur titres	404	448
Autres opérations	928	700
Résultat net sur commissions	8 600	8 859

NOTE 17 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Titres de transaction	(280)	(389)
Opérations de change	259	171
Opérations sur instruments financiers	98	(1)
Total	77	(219)

NOTE 18 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Plus value sur titres de placement	3	123
Moins value sur titres de placement	(7)	(84)
(Dotations)/Reprises de provision	(553)	192
Total	(557)	231

NOTE 19 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Charges refacturées	150	152
Divers	33	20
Autres produits d'exploitation	183	172
Moins value immobilière		237
Divers	12	7
Autres charges d'exploitation	12	244

NOTE 20 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Frais de personnel (note 21)	6 565	6 142
Autres frais administratifs *	3 511	3 135
Total	10 076	9 277

* Le montant global annuel des jetons de présence versé par la société mère à ses administrateurs a été de 48 900 euros en 2018 et de 44 900 euros en 2017 .

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes en 2018 et 2017 a été respectivement de 90 983 euros et 79 800 euros .

Il n'y a pas eu d'honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes ni en 2018, ni en 2017.

NOTE 21 - FRAIS DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Salaires	4 201	3 975
Charges sociales	1 900	1 784
Crédit Impôt Compétitivité et Emploi	(65)	(67)
Impôts, taxes et autres charges sur les rémunérations versées	529	450
Total	6 565	6 142

Le nombre moyen des salariés permanents employés au cours de l'exercice par les entreprises consolidées par intégration globale est de 65 personnes, contre 60 personnes sur l'exercice précédent.

NOTE 23 - RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Produits exceptionnels	3	
Charges exceptionnelles	(296) *	(4)
Total	(293)	(4)

* dont 286 milliers d'euros d'indemnité sur litige

NOTE 24 - IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros)

	2018	2017
Charges des impôts courants de l'exercice	674	744
Charges des impôts exceptionnels de l'exercice	(98)	
Charges/(Produits) de l'impôt sur les sociétés	576	744

* *

*

BILAN CONSOLIDÉ

APRÈS

ACTIF

(en euros)

	2018	2017
Opérations interbancaires et assimilées (note 2)	101 447 499	142 908 367
Opérations avec la clientèle (note 3)	162 681 040	149 131 638
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable (note 1)	25 635 876	23 002 142
Participations, activité de portefeuille et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	334 371	234 097
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 4)	1 912 066	1 626 230
Autres comptes de régularisation et actifs divers (note 5)	7 481 838	3 966 097
	299 492 690	320 868 571

AU 31 DÉCEMBRE 2018

RÉPARTITION

	PASSIF	
	<i>(en euros)</i>	
	2018	2017
Opérations interbancaires et assimilées <i>(note 6)</i>	7 259 142	13 218 025
Opérations avec la clientèle <i>(note 7)</i>	234 003 759	249 775 446
Dettes représentés par un titre <i>(note 7)</i>	1 874 664	1 766 500
Autres comptes de régularisation et passifs divers <i>(note 8)</i>	16 507 886	17 074 072
Provisions pour risques et charges <i>(note 22)</i>	525 874	415 005
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG) <i>(note 9)</i>	39 321 365	38 619 523
<i>Capital souscrit</i>	16 000 000	16 000 000
<i>Réserves consolidées et autres</i>	23 321 365	22 619 523
	299 492 690	320 868 571



13, boulevard Haussmann 75009 Paris - France
Tél. : +33-1 47 70 90 80 - Fax : +33-1 47 70 37 79
secretariat@banquewormser.com - www.banquewormser.com
Banque Wormser Frères est le nom commercial de la Banque d'Escompte
S.A. au capital de 16 000 000 Euros - R.C. Paris B 562 102 913